

**I. DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° IGE./07/F/2023-2024  
POUR LA FOURNITURE DES MATERIELS INFORMATIQUES A L'INSPECTION  
GENERALE DE L'ETAT**

**Date de Publication** : 08 / 9 / 2023

**Date d'ouverture des offres** : 02 / 10 / 2023

**1. Objet**

L'Inspection Générale de l'Etat (IGE) invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires intéressés à présenter leurs offres sous pli fermé, pour fourniture **des matériels informatiques**.

**2. Financement**

Le Marché est financé à 100% sur le Budget de l'Etat (Subsides de l'IGE), Exercice 2023-2024.

**3. Spécification du Marché**

La passation du présent Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National (AON) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi du 29/01/2018.

**4. Allotissement**

Le marché est constitué de deux (2) lots :

- Lot n°1 : Consommables informatiques et pièces de rechanges ;
- Lot n°2 : Matériel et logiciels informatiques.

**N.B: Un soumissionnaire peut soumissionner et gagner un ou plusieurs lots.**

**5. Délai de livraison**

Le délai de livraison est fixé à trente (30) jours calendaires maximum pour le lot n°1 et trente (30) jours calendaires maximum pour le lot n°2, à compter de la date de notification définitive du marché. Mais, un soumissionnaire peut proposer un délai plus court.

Les livraisons partielles sont autorisées si l'une des deux parties au contrat le demande avec motivation fondée. Cependant, les livraisons partielles ne modifient pas le délai total de livraison.

**6. Conditions de participation**

6.1. La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions, à toute personne morale ou physique remplissant les conditions juridiques, techniques ayant un garage suffisamment équipé en machines-outils et possédant les capacités financières nécessaires à l'exécution de ce marché.

6.2. Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 du Code des Marchés Publics en vigueur au Burundi. Les associations sans but lucratif ne sont pas éligibles pour ce marché.

*JHP*

## 7. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Conformément à l'article 127 du Code des Marchés Publics, le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté librement et gratuitement tous les jours ouvrables de 7h 30' à 12h00' puis de 13h30' à 16h00', heure locale à l'adresse ci-après :

**Secrétariat de l'Inspection Générale de l'Etat, Boulevard du Japon, derrière la Cathédrale Régina Mundi, B.P : 102 Bujumbura, Tél : 22 21 67 95**

Il pourra également être obtenu physiquement audit Secrétariat de l'IGE sur présentation d'un bordereau de versement de **vingt mille Francs Burundais (20.000 BIF)** non remboursables, versés sur le compte n° N°1101/001.04 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) au nom de l'Office Burundais des Recettes.

## 8. Dépôt et Ouverture des Offres

Les offres sous enveloppes fermées et rédigées en langue française devront parvenir au **Secrétariat de l'Inspection Générale de l'Etat, Boulevard du Japon, derrière la Cathédrale Régina Mundi, B.P : 102 Bujumbura**, au plus tard, le 02/10/2023 à **10 heures, heure locale**. Elles porteront obligatoirement la mention : **Dossier D'appel d'Offres National Ouvert N° IGE/ 07/ F /2023-2024**.

L'ouverture des offres aura lieu le 02/10/2023 à **10 h 30'** dans la salle des réunions de l'Inspection Générale de l'Etat, Boulevard du Japon, Derrière la Cathédrale Régina Mundi, 3<sup>ème</sup> étage.

Les offres déposées après la date et l'heure indiquée feront objet d'irrecevabilité.

## 9. Délais d'engagement (Validité des offres)

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de nonante (90) jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

## 10. Renseignements.

Toute demande de renseignements doit parvenir à l'Inspection Générale de l'Etat au plus tard dix (10) jours calendaires avant l'ouverture des offres.

Fait à Bujumbura, le 08/9/2023

L'INSPECTEUR GENERAL DE L'ETAT

Elysée NDAYE

